

EDF lance deux nouvelles offres pour une électricité certifiée d'origine renouvelable

EDF lance deux nouvelles offres de fourniture d'électricité pour les particuliers et les professionnels, assurant aux clients, grâce à des garanties d'origine¹, qu'une quantité d'électricité d'origine renouvelable équivalente à leur consommation est injectée sur le réseau électrique. Ces offres illustrent l'engagement d'EDF dans la transition énergétique, et donnent la possibilité aux clients d'en être des acteurs.

Pour les particuliers :

EDF innove et lance l'offre renouvelable pour les particuliers, par laquelle EDF garantit que sera injectée sur le réseau autant d'électricité d'origine renouvelable que la totalité de la consommation du client. En complément EDF reversera 2€, pour chaque MWh consommé, au programme de recherche PREVINERGY axé sur le développement et l'optimisation de la production des énergies renouvelables. Les recherches seront menées par le Laboratoire de Météorologie Dynamique (LMD), UMR Ecole Polytechnique-CNRS-UPMC-ENS. Les bénéficiaires de l'offre seront informés régulièrement des avancées du programme à travers une newsletter dédiée.

Pour les professionnels :

EDF lance le contrat énergie renouvelable pour les professionnels, qui permet aux PME/PRO de bénéficier d'une production d'électricité d'origine renouvelable équivalente à 100 % de leur consommation, ou entre 20 et 100 % pour les grandes entreprises et les collectivités locales. En complément, EDF allouera 1€ pour chaque MWh facturé au financement de projets de recherche sur les énergies renouvelables ou de construction de nouvelles unités de production d'électricité d'origine renouvelable en France. Les clients deviennent ainsi des acteurs de la transition énergétique. EDF propose par ailleurs un kit d'information pour permettre aux professionnels d'expliquer leur engagement auprès de leurs clients.

Acteur majeur de la transition énergétique, EDF place la relation avec ses clients et l'innovation en matière d'offres et de services, parmi les axes prioritaires de son plan stratégique CAP 2030.

Pour souscrire à ces offres d'électricité renouvelable, les clients particuliers et professionnels sont invités à contacter leur conseiller EDF. Il s'agit d'offres de marché, dont le prix est fixé librement par EDF. Pour les particuliers, l'offre renouvelable représente 2€ TTC en moyenne de plus par mois qu'une offre de fourniture d'électricité souscrite auprès d'EDF²; et pour les professionnels, le prix du Contrat Energie Renouvelable est en moyenne 2% plus élevé, par rapport à une offre de fourniture d'électricité souscrite auprès d'EDF³.

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,8 millions de clients, dont 28,3 millions en France. Il a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 72,9 milliards d'euros dont 45,2% hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

¹ Une garantie d'origine est un document électronique attestant qu'à chaque MWh d'électricité consommée, une quantité d'électricité d'origine renouvelable est injectée sur le réseau électrique.

² Contrat de fourniture au Tarif réglementé de vente bleu résidentiel

³ Contrat de fourniture au Tarif réglementé de vente bleu non résidentiel et Contrat Electricité Reconductible pour les sites d'une puissance comprise entre 42 et 240 Kva.